

L'intérêt bien compris des maires ruraux

Dans le cadre du plan de relance, un crédit d'État de 50 millions d'euros a été dévolu à ce plan « *Écoles numériques rurales* », destiné à réduire la fracture numérique dans les écoles primaires, alors que les collèges s'équipent.

Ce plan a été mené dans une large concertation avec l'association des maires ruraux de France. Représentant de cette association en tant que président pour la Meurthe-et-Moselle et maire de Moncel-sur Seille, En-

nio Bazzara a, comme tous ses collègues, très vite compris tout l'intérêt de ce plan pour sa commune. « *On sait aujourd'hui que l'ordinateur n'est pas un gadget, mais un véritable outil d'enseignement. Il existe une vraie dynamique dans ce domaine. Notre souhait : le bien-être des enfants dans nos petites communes, qui passe par ces nouvelles technologies incontournables, mais aussi, en ce qui me concerne, par des regroupements concentrés au lieu de nos regroupements dispersés.* » En tout

cas, l'engouement a été tel pour ce plan que « *les demandes ont été bien plus importantes que les réalisations possibles* », confirme Jean-Loup Burtin, responsable national du plan numérique rural au ministère de l'Éducation nationale. Les projets retenus sont subventionnés par l'État à 80% jusqu'à concurrence de 9.000 euros pour l'achat des équipements, dont le fameux tableau blanc interactif, et les classes mobiles contenant les ordinateurs portables. L'État subventionne par

ailleurs 1.000 euros pour l'achat par l'école de ressources numériques pédagogiques.

À titre d'exemple, en Lorraine, 61 projets ont été financés en Meurthe-et-Moselle (environ 550.000 euros de l'État), 100 en Moselle (environ 730.000 euros), 49 dans les Vosges (environ 420.000 euros), 55 dans la Meuse (environ 230.000).

À titre d'exemple, la Meurthe-et-Moselle avait présenté 122 intentions de candidatures.

M.-H. V.